

CHARNY'INFOS

En Décembre, l'info sonne au son des grelots



Édito du maire

Hé, ho, n'en jetez plus ! Tous les signaux sont dans le rouge où que porte le regard !

Notre histoire est un éternel recommencement, conflits, drames et catastrophes continuent de se succéder, l'être humain est ainsi, avec une mémoire courte. Mais ne nous laissons pas submerger par les ondes négatives, la nature est belle en automne, marcher dans les feuilles tombées au sol fait un bien fou, ça nettoie la tête et nous reconnecte à la terre.

Et puis déjà la fin d'année en ligne de mire ! Le temps passe vite alors fabriquons nous des souvenirs :

Téléthon, Saint Nicolas, sortie marché de Noël, voilà de bons moments à partager, inscrivez-vous vite pensez aux organisateurs bénévoles qui doivent prévoir l'intendance, la soirée disco années 80 a été annulée faute de participants.

Vous voulez être averti des infos « alertes » de la Mairie ? Donnez-nous votre numéro de portable.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Bonne lecture !

DANS CE NUMÉRO

P2 : LES PETITES INFOS TOUJOURS UTILES -
TÉLÉTHON, MARCHÉ DE NOËL, SAINT NICOLAS

P3 : PROGRAMME TÉLÉTHON - SAMEDI 02/12

P4 : PROGRAMME SAINT-NICOLAS - DIMANCHE 10/02

P5 : LA VIE DU VILLAGE - BIO BACS, DÉJECTIONS
CANINES, CLASSEMENT AIRE D'ACCUEIL

P6 : AVANCEMENT AMÉNAGEMENT AIRE DE LOISIRS

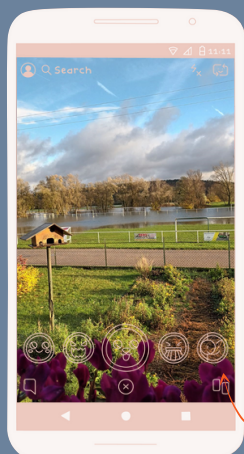
RESTONS EN CONTACT !

Pour lire ce numéro en version numérique :



Pour nous envoyer des photos du village, nous donner des infos, ou nous suggérer des idées d'articles :
mairie.charny.
communication@gmail.com

*Merci Colette pour cette photo
On attend les vôtres !!*



MAIRIE

Mairie de Charny
4 place de la Mairie ☎ 03 29 86 67 06
55100 Charny/Meuse

Horaires d'Ouverture Mairie

Lundi au Vendredi : 8h - 11h30
Mardi : 17h30 - 19h avec présence d'un élu

AGENCE POSTALE

Agence postale
4 place de la Mairie ☎ 03 29 84 67 99
55100 Charny/Meuse

Horaires d'Ouverture Agence Postale

LUNDI au VENDREDI :
08h30 - 12h00

HORAIRES DES MESSES

Décembre

Samedi 02 - Bras - 18h00

Dimanche 03 - St-Sauveur - 10h30

Samedi 09 - Thierville - 18h00

Dimanche 10 - St-Victor - 10h30

Samedi 16 - Charny - 18h00

Dimanche 17 - St-J.Baptiste - 10h30

Samedi 23 - Vacherauville - 18h00

Dimanche 24 - Cathédrale - Minuit

Lundi 25 - Thierville - 10h30

Samedi 30 - Chattancourt - 18h00

Dimanche 31 - St-J.Baptiste - 10h30



LES PETITES INFOS TOUJOURS UTILES

TÉLÉTHON

Comme chaque année, la commune, Charny Anim' et l'ASC s'associent pour la recherche médicale au profit de l'AFM Téléthon : **samedi 02 décembre.**

(Programme complet en page 5)

Pensez à réserver votre tartiflette et vos crêpes pour le repas de midi (sur place ou à emporter) auprès d'Agès au 06 29 71 15 80

SAINT NICOLAS À CHARNY

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE - 16H30

Vêtu de son plus beau costume, Saint-Nicolas fait son arrivée dans le village accompagné de son fidèle acolyte, Père Fouettard. (voir détail page 3)



MARCHÉ DE NOËL : TROYES

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Vite on s'inscrit !

Rendez-vous Place de la Mairie à 7h 15 pour un **départ à 7h30**

De 10h à 14 h - Visite de la vieille ville de Troyes - restauration
À 14h - départ pour les magasins d'usine (Glenn Mac Arthur) pour une séance shopping avant les fêtes.



Retour à Charny vers 21h (départ Troyes 18h30)

20€/pers.

Païement lors de l'inscription

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE : 03 29 86 67 06 (matinée) ou 06 85 26 17 83

CHORALE - 14 JANVIER 2024

Le groupe vocal "Haut les cœurs" se produira

dimanche 14 janvier 2024 à 15h à l'église Saint Loup de Charny.

Après les fêtes de fin d'année, le groupe vocal qui vient de fêter ses 10 ans, interprètera des chants de Noël, contemporains, variétés...





AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



LE 2 DÉCEMBRE 2023 À CHARNY
AU GYMNASÉ RENE GRATREUX

MARCHE / COURSE / CANICROSS

8 € - DÉPARTS 9H / 9H15 / 9H30

REPAS DE MIDI 5 € - TARTIFLETTE

DEFI RAMEUR APRES-MIDI - 1 € LES 10 MIN

DEFI VELO SMOOTHIES APRES-MIDI - 2,50 €

MATCHS DE BASKET APRES-MIDI ET SOIR

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

REPAS DU SOIR SPEEDY BURGY

PROGRAMME, INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS SUR WWW.ASCCHARNY.FR/BOUTIQUE

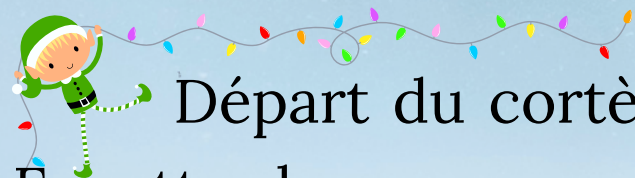
RECETTES AU PROFIT DU TÉLÉTHON 2023

**RÉSERVATION TARTIFLETTE , CRÊPES (À EMPORTER OU SUR PLACE)
AUPRÈS D'AGNÈS AU 06.29.71.15.80**



arrive à CHARNY SUR MEUSE Dimanche 10 décembre 2023 à 16h30

Rendez-vous, à tous les enfants des communes de Bras, Champneuville, Charny, Marre et Vacherauville, **Place de la Mairie (devant l'église).**



Départ du cortège avec Saint-Nicolas et Père Fouettard pour un petit défilé dans les rues du village : rue des Champs et rue de l'Église.

Arrivée vers 18h, place de la Mairie, pour la remise des clés de la ville à Saint-Nicolas.

- Distribution de friandises aux enfants**
- Vin chaud offert à toutes et tous**
- Photos souvenirs avec Saint-Nicolas**



LA VIE DU VILLAGE

NOUVEAU ! LE TRI À LA SOURCE DES BIO-DÉCHETS

À partir du 1er janvier 2024, une nouvelle habitude de tri va faire son entrée dans nos foyers : le tri obligatoire des bio-déchets et notamment celui des restes alimentaires.

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) prévoit à ce titre une généralisation du tri à la source au 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France.



UNE ÉTAPE DE TRI EN PLUS

Parmi les déchets qui partent à l'enfouissement, que l'on appelle les déchets ménagers résiduels, on compte une grande part de bio-déchets.

Certains d'entre vous, pratiquant déjà le compostage, avaient dérivé ces déchets du sac poubelle : épluchures, marc de café, pain sec... mais il restait encore certains déchets, que les règles de l'art du compost interdisent : la viande, les restes en sauce, pâtisserie... Or, ces restes alimentaires peuvent être valorisés, par le biais de la méthanisation par exemple.



Des bacs de collecte en apport volontaire «BIO BACS» vont être installés en deux emplacements : Place de la Mairie et Place de la Gare à côté de la borne de collecte de vêtements, pour y vider régulièrement les bio-seaux qui vous seront distribués. Ces bio-seaux seront dans le nouveau conteneur que la CAGV va vous livrer prochainement.

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux. À l'exception, bien sûr, des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics, les espaces de jeux, terrain de foot...



La commune a équipé de distributeurs de sacs tous les secteurs du village, merci de les utiliser et ramasser les déjections de votre chien !

LES 100 PLUS BELLES AIRES DE FRANCE



“Une grande et belle aire”, c’est ainsi que commence l’article se trouvant dans le magazine Camping-Car. Quelle fut notre surprise de découvrir que l’aire d’accueil de notre commune figure dans le classement des 100 plus belles aires de France.

Sur un total d’un peu moins 8 000 aires en France, et 34 en Meuse, ce n’est pas si mal pour un petit village.

Ce résultat est le fruit de l’initiative de notre ancien maire, René Mathieu, et de l’investissement du personnel de la commune.



LA VIE DU VILLAGE

AMÉNAGEMENT AIRE DE LOISIRS "SOUS LE MOULIN"

Cet aménagement, à l'initiative de la Commission Environnement, va venir compléter les infrastructures déjà existantes sur cet espace de 4 ha. Il permettra à la fois aux enfants de jouer en toute tranquillité, aux adultes de tous âges de se retrouver, de pratiquer du sport ou simplement se reposer au bord de l'eau.

Dans la continuité de la requalification du plan d'eau par la Fédération de Pêche et la Goujonnrière Meusienne, le souhait est de développer à cet endroit une aire de loisirs intergénérationnelle avec des équipements offrant un attrait supplémentaire à cet espace naturel magnifique.

Créations :

- d'un parcours de santé autour du plan d'eau, composé d'agrès en bois de robinier (essence imputrescible),
- d'une aire de fitness accessible aux adolescents, adultes de tous âges et PMR
- d'une aire de pique-nique, installation d'une table avec plateau jeu,
- d'une zone de jeux pour jeunes enfants : parcours motricité, toboggan...avec cheminement piétonnier accessible aux PMR (Personne à Mobilité Réduite)



Les travaux d'un montant de 75 122 € HT ont débuté en septembre et vont se poursuivre prochainement.

Cette opération est financée par des fonds européen Feader à hauteur de 32 131 € et par la Région Grand Est à hauteur de 18 871 €.

Inauguration prévue au printemps, vous serez toutes et tous conviés(ées) !

